

Les brèves de Jury Octobre 2022



25, rue principale 57245 JURY
tel : 03.87.38.11.12
mail : mairiejury@wanadoo.fr
site web : www.mairiejury.fr/

Le mot du maire.

Après une période d'accalmie relative, l'épidémie de COVID reprend. Il est conseillé à nouveau d'appliquer les gestes barrières et de se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres.

Après l'inauguration du bâtiment périscolaire le Conseil Municipal s'est attelé à un nouveau projet d'envergure : *la maison des associations*. Il s'agira de remplacer les anciens wagons par un bâtiment fonctionnel pour organiser la fête communale et aussi offrir une nouvelle possibilité de lieux d'activités pour les associations de la commune. Ce sera également l'occasion de revoir l'aménagement de tout l'espace, notamment l'aire de jeux et le city stade. Une présentation du projet sera faite dans une prochaine édition *des brèves*.

En cette période automnale, même si le temps reste encore très doux, beaucoup pense déjà à la période de chauffe. Des économies d'énergie sont possibles, sous réserve de travaux qui peuvent être aidés. Afin de vous présenter les différentes aides existantes, une réunion d'information animée par l'ALEC sera organisée fin novembre. Un flyer d'information sera distribué prochainement.

Le Maire de Jury
Stanislas SMIAROWSKI

L'inauguration du périscolaire « Les Coq'linous » et la nomination du groupe scolaire « Thomas PESQUET » a eu lieu en présence de nombreux élus. Le nouveau bâtiment périscolaire a été souhaité par la commune pour faire face à l'augmentation

démographique et afin d'apporter aux enfants du regroupement (CHESNY, MECLEUVES et JURY) une solution plus adaptée. Le projet, imaginé par notre Architecte William OBAM MEBI permet également de répondre au manque de locaux à disposition des associations de la commune qui pourront utiliser les salles de convivialités qui ont été libérées. Les délais de réalisation ont été énormément perturbés par la pandémie et par le décès dû au COVID de notre architecte en juin 2020, alors que le bâtiment était en cours de construction.

Le projet retenu consistait à réaménager l'espace douche-vestiaire inoccupé de la salle polyvalente, en le prolongeant par une avancée vitrée sur le parking. Ainsi le périscolaire est à proximité de l'école et de la salle polyvalente utilisée pour le restaurant scolaire. La sécurité des enfants, qui ne traversent plus de route, est améliorée. Ce choix de créer l'ensemble des structures scolaires et périscolaires au même endroit a suscité des avis positifs et des encouragements des différents organismes, que ce soit l'éducation Nationale, la PMI, la CAF ou le département.

Ce projet fut également l'occasion de modifier l'existant en mettant aux normes certaines ouvertures pour un apport de lumière amélioré et de revoir les sorties de secours. Ces travaux ont également permis, dans le cadre des économies d'énergies, de revoir l'éclairage de la salle polyvalente et de la rénover en rafraichissant les couleurs. Enfin la rénovation des façades de l'école et de la salle polyvalente ont fait des bâtiments un ensemble homogène.

Au final les travaux pour la création de cet accueil périscolaire auront coûté 431 189,75 euros pour le bâtiment et 12 781,06 euros pour le mobilier. Ce projet a été possible grâce à un co-financement de la CAF pour 186 277,00 euros (soit 43,20%), de l'Etat avec la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) soit 83 210,78 Euros (soit 19,30%), du département avec AMITER pour 74 783,06 euros (soit 17,34%) et 86 918,91 euros de fonds propres de la commune (soit 20%).

Ce périscolaire s'appelle désormais « Les Coq'linous », en souvenir d'un superbe coq qui régnait sur la basse-cour située à proximité.

Quant à « Thomas PESQUET », il a permis aux enfants de prendre conscience des défis qui entourent la planète. Il incarne les valeurs du travail, de la science et de l'avenir. Il nous a donc semblé naturel de retenir son nom pour la dénomination du groupe scolaire. Espérons que cela inspirera les élèves de notre école.

Cette inauguration fut également l'occasion de présenter à tous le graphe réalisé sur le mur du périscolaire par les jeunes de la MJC encadrés par Mathieu LIPINSKI, la fresque réalisée sous le préau avec les enfants du CP-CE1-CE2 accompagnés par Natalia CINELI céramiste sculpteur au cours de l'année 2021, l'enseigne « les Coq'linous » réalisée par Aurélie MULLER graphiste illustratrice installée à Jury, et le logo du groupe scolaire « Thomas PESQUET » réalisé par l'entreprise SIMEC de Woippy.



Reprise des activités à la MJC

« La MJC a repris ses activités, une belle saison se prépare, beaucoup d'enfants en ateliers DANSE, GYM, JUDO LUDO-BOXE et HIP-HOP, les adultes ont eux aussi repris le chemin du sport. MERCI à tous pour votre confiance.

Il reste quelques places notamment à l'atelier « DJEMBE » encadré par Stéphane qui vous accueille les mardis de 18h30 à 20h salle de convivialité. Cet atelier est ouvert aux adultes et aux enfants de +12ans. Vous pouvez également nous rejoindre à l'atelier « Danse de couple », où Benoit guide vos pas pour enchaîner danses LATINO, ROCK et toutes autres danses de société. Rendez-vous sur place les jeudis soir de 19h à 20h30 à la salle polyvalente.

Pour plus d'informations sur la vie de l'association, consultez régulièrement notre site mjcjury.weebly.com.



Un accueil de loisirs est organisé pendant la première semaine des vacances de la Toussaint.

Il est temps de reprendre nos manifestations occasionnelles, bientôt HALLOWEEN et nous vous proposons une soirée de frissons de 19h30 à 21h salle polyvalente à Jury le lundi 31/10/2022.

La MJC ne peut pas prendre la responsabilité de défiler dans les rues, par contre nous vous accueillerons à la salle autour d'un effroyable buffet salé/sucré.

A vos fourneaux pour concocter de délirantes pâtisseries. Mais nous comptons aussi sur quelques parents bénévoles pour nous aider sur place afin que cette petite fête soit une réussite pour vos enfants.

Merci de confirmer votre présence à mjcjury@gmail.com avant le jour J.

Au plaisir de vous retrouver. »

Toute l'équipe MJC.



Les élèves nettoient le village

Vendredi 23 septembre 2022, de 14h à 15h30, tous les élèves de l'école élémentaire sont allés nettoyer les rues et chemins de notre village.

L'occasion pour eux de se sentir très utiles pour la planète et de leur apprendre les bons gestes écologiques.

Merci aux parents accompagnateurs !! Merci aux élèves !!

« Les nouvelles » ont la parole

Nous avons interrogé les trois nouvelles venues à l'école de Jury pour qu'elles nous confient leur ressenti un mois après la rentrée.

Oriane Monnier, institutrice en classe de CE1 : « C'est un grand groupe classe (23 élèves/24) avec un niveau très hétérogène. C'est une classe de CE1, bavarde, qui est en train de se familiariser avec les règles de classe. Ce début d'année est rythmé par un gros travail de gain d'autonomie et de réflexion pour travailler convenablement. Le CE1 est un niveau que j'affectionne particulièrement, je suis ravie d'enseigner ici, où des progrès sont déjà constatés chez certains élèves. L'année démarre bien, et cela ne présage que du bon pour la suite de l'année scolaire ! »

Manon Meydard, nouvelle directrice de l'école maternelle : « Enchantée d'être la nouvelle directrice de l'école maternelle, je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues, la mairie ainsi que les parents pour leur accueil chaleureux au sein de la commune de Jury ».

Mariana Mota Ribeiro en formation CAP par alternance : « Je suis très heureuse d'être apprentie dans cette école, l'équipe est géniale, bienveillante et regorge de positivité, elles m'ont tout de suite bien accueillie et me soutiennent beaucoup dans mes études. »



Pour Les personnes qui attendent la FIBRE se signaler en mairie. La commune se chargera de relancer l'opérateur Orange.



Le rebond des cas de COVID 19 a conduit à la réouverture du centre de vaccination St Symphorien. Il dispose de nouveaux vaccins agissant essentiellement sur le variant actuellement en cause. Les inscriptions se font sur Doctolib.



Le vide grenier a fait le plein

Le 11 septembre 2022 a eu lieu le « vide grenier » à Jury. Une belle journée où 72 exposants étaient présents, plus de 467 m de stands dans nos rues. Merci aux bénévoles pour leur aide au montage et démontage, merci à toutes les personnes qui nous ont régales avec leurs très bons gâteaux. Et merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur. A l'année prochaine.

102 bougies pour notre centenaire



Valérie Aubertin est née le 30 septembre 1920 et elle vient de fêter ses 102 ans. Stanislas Smiarowski, le maire est venu féliciter notre centenaire au domicile

de sa fille Annick où elle réside depuis plus de dix ans.

L'école prend des couleurs

Grace aux *Bricolos* de Jury, la clôture de l'école a pris de la couleur, donnant un air plus sympathique et accueillant à notre école.



De nouveaux logements rue de la Bétonne



Après la démolition de la maison « Vache qui rit », la société VIVEST vient de débiter son chantier de construction de deux nouveaux bâtiments. Un collectif en R+1+combles qui accueillera 9 logements, desservis par un ascenseur, ainsi que deux pavillons accolés en R+1 et leurs garages. Les deux pavillons sont implantés dans l'alignement de la rue de la Bétonne. Chacun de ces deux pavillons aura un jardin, situé au niveau bas du terrain.

« A la table 66 » obtient le label « éco-défis »

Le label « Éco-défis » identifie et valorise les artisans ayant adopté une démarche éco-citoyenne dans le cadre de leur activité et certifie qu'ils ont relevé au minimum 4 défis en faveur de l'environnement et de l'éthique sociale au sein de leur entreprise. Ces éco-défis sont adaptés aux besoins de l'artisan et lui permettent de montrer son engagement et de faire des économies durables.

A la table 66, restaurant de grillades au feu de bois situé à Jury a été labellisé cette année. Ils travaillent avec des produits issus du circuit court et pour valoriser les déchets organiques ils ont installé un bac de compostage.



Une visite royale à Jury



C'est avec grand honneur que Monsieur le Maire et son conseil municipal ont accueilli en mairie de JURY, sa Majesté MOMO KEUBOU Serges Evariste, roi des BANGANG ainsi que son épouse. BANGANG est un village de 80 000 habitants situé à l'ouest du Cameroun et dont l'organisation territoriale est érigé en chefferie.

Après son passage au Musée du quai Branly à Paris à l'occasion de l'exposition « Les chefferies du Cameroun », le couple royal a fait un détour par JURY, où il souhaitait rencontrer Léopold MALI, conseiller municipal et compatriote, originaire du village de BANGANG, qui participe au développement du village par des actions caritatives.

Union Nationale des Combattants

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous »
(G. Clémenceau).

Est-ce encore d'actualité ?

Rejoindre l'Union Nationale des combattants
C'est :

- Bénéficier de l'aide dont vous avez besoin :**
obtention de la carte du combattant, reconversion...
- Agir pour la défense des intérêts du monde combattant**
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France**
- Faire vivre la solidarité**



« Vous êtes militaire ou ancien militaire, vous avez participé à des OPEX, vous avez des droits. Rejoignez l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Val St Pierre, fédérée à l'UNC pour les défendre. L'UNC est là pour vous informer, vous aider, dans toutes vos démarches, demandes, etc. pour les combattants et ceux qui adhèrent à nos valeurs toutes catégories confondues. Depuis sa création, l'UNC défend le droit à la réparation, à la reconnaissance, au devoir de mémoire et à l'aide aux blessés. En étant auprès du pouvoir public, de nos concitoyens, pour rappeler les droits des militaires, pour rappeler la singularité du métier des armes : être tué ou blessé et pouvoir donner la mort.

Aussi cette singularité ne saurait accepter qu'on banalise ce métier. Et nous sommes là pour le rappeler. Nous sommes là pour faire en sorte que le soldat inconnu d'hier ne devienne pas le soldat méconnu d'aujourd'hui.

Prenant en compte son expérience, l'UNC est à l'origine d'un grand nombre d'acquis de la législation combattante en matière de réparation (pensions, retraites, et encore récemment la ½ part fiscale pour les veuves, etc.) de reconnaissance (carte du combattant, Titre de reconnaissance de la Nation, etc.).

Il est de notre devoir de faire perdurer cette noble association créée par le révérend père Brottier, et M. Georges Clémenceau il y a plus d'un siècle. Il est aussi de notre devoir, inscrit dans le marbre de nos statuts, de participer activement au devoir de mémoire, c'est pourquoi, ancien militaire, militaire en activité, ou encore, toute personne concernée par nos valeurs, rejoignez notre association de combattants. »

Pour tout renseignement, contactez : François VANHOVE Président de l'association Union Nationale des Combattants du Val St Pierre. ☎ 03.87.38.29.72 francois.vanhove2@wanadoo.fr

Retour en images sur les inaugurations



Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI
Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY
Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI
Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.